

L'ACCOMPAGNEMENT E3D

L'académie de Bordeaux se propose de labelliser les établissements qui auront adhéré à la charte académique (ci-dessous). Cette charte vise à construire l'autonomie des élèves et leurs compétences sociales et civiques, au travers de :

leur participation active à la construction d'une démarche de développement durable au sein de leur école le travail collaboratif mené avec les acteurs de l'école (enseignants, personnels municipaux, parents d'élèves...) et les partenaires extérieurs associés aux projets.

Voici la charte à laquelle les écoles doivent adhérer :

1-Place de l'élève

Les élèves sont impliqués dans l'élaboration de la démarche de développement durable (E3D).

La démarche E3D est support d'apprentissage et de construction de compétences pour les élèves.

Tous les élèves sont, à un moment de leur scolarité dans l'établissement, concernés par le projet E3D.

2- Nature des projets

Les projets menés intègrent conjointement les différentes dimensions du développement durable.

L'un des projets, au moins, articule simultanément les dimensions pédagogique, éducative, et le fonctionnement de l'établissement.

La démarche E3D favorise l'ouverture interne (projets pluridisciplinaires, inter-catégoriels) et l'ouverture externe (partenariats divers, ancrage territorial des actions).

3-Pilotage

La démarche E3D est inscrite dans le projet d'établissement et mise en œuvre dans ce cadre.

Le comité de pilotage représente de manière équilibrée les composantes de la communauté éducative, dont un nombre significatif d'élèves.

Le comité de pilotage se réunit régulièrement pour assurer le suivi et la régulation de la démarche.

L'organisation du pilotage est conçue de telle sorte qu'elle assure la pérennité de la démarche.

4-Évaluation

L'évaluation mesure la plus-value en termes de compétences transversales acquises par les élèves.

L'évaluation prend en compte les différents impacts sur le fonctionnement de l'établissement

L'évaluation de la démarche fait l'objet d'une communication interne et externe.

Dans le cadre du dispositif des Juniors du DD, nous vous proposons de vous accompagner sur la partie pilotage de la démarche en finançant l'appui d'une association sur 4 ½ journées.

Le nombre d'accompagnements étant limité (10 écoles maximum), merci de contacter [l'équipe des Juniors du DD](#) ou votre conseiller pédagogique EDD, [Caroline Baronnet](#), dans les meilleurs délais.

Pour consulter le BO n°6 du 5 février 2015, cliquez [ici](#).